



CTV

Commission technique
des vaccinations

RAPPORT
D'ACTIVITÉ

20
21



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

ÉDITO



Pr Elisabeth Bouvet

Présidente de la commission technique des vaccinations (CTV),
membre du Collège de la HAS

La première vaccination contre la Covid-19, en décembre 2020, a marqué le début d'une grande campagne vaccinale où la commission technique des vaccinations (CTV) de la HAS a joué un rôle central en éclairant la décision des pouvoirs publics.

En 2021, quarante et une publications vaccinales ont ainsi été produites en lien avec la Covid-19 afin de prioriser les populations à vacciner, de préciser les modalités de mise en œuvre de la campagne de vaccination et de définir la place de chaque vaccin dans la stratégie vaccinale.

Cette production exceptionnelle est le fruit d'un travail sans relâche pour actualiser en continu la stratégie vaccinale en fonction de l'évolution de l'épidémie, de l'arrivée de nouveaux vaccins, de l'analyse des nouvelles données scientifiques et du retour du terrain.

Pour y parvenir, et répondre en urgence tout en garantissant la même qualité d'expertise, nous avons adapté nos méthodes de travail. L'objectif était de protéger au mieux la population, en diminuant la transmission et la circulation du virus et en accordant une attention renforcée aux populations les plus vulnérables. À ce propos, je remercie chaleureusement l'**ensemble des membres de la CTV**, les experts, les équipes médico-techniques de la HAS, ainsi que les usagers du système de santé qui ont activement participé à la production de nos travaux. Ensemble, nous avons participé à faire de la stratégie vaccinale l'un des leviers majeurs dans la lutte contre la Covid-19, en permettant de diminuer la morbi-mortalité et de préserver au mieux le système de santé.

Même si la pandémie a occupé la majeure partie de notre activité, n'omettons pas de mentionner la publication de cinq recommandations non liées à la Covid-19 : trois sur les infections invasives à méningocoques et deux concernant les vaccins antigrippaux. D'autres nouveautés ont été inscrites au calendrier des vaccinations, notamment contre les infections par les papillomavirus humains.

En 2022, nous poursuivons notre mobilisation face à la pandémie et sur l'ensemble des campagnes de vaccination pour lesquelles notre expertise est requise. Il ne fait aucun doute que l'expérience acquise en 2021 associée à l'optimisation de nos méthodes de travail nous sera d'une grande aide en matière de stratégie vaccinale globale.



LA COMMISSION

La commission technique des vaccinations (CTV) a été créée en mars 2017 dans le but de contribuer à l'élaboration des politiques vaccinales, mission dévolue à la HAS par la loi n° 2017-220 du 23 février 2017, article 4.

La CTV est composée d'experts de différentes disciplines spécialisés dans le domaine de la vaccination ainsi que de membres d'associations de patients et d'usagers du système de santé.

Elle élabore en toute indépendance des recommandations vaccinales à destination du ministère chargé de la Santé.

Ces recommandations peuvent conduire à proposer une nouvelle stratégie vaccinale, modifier une stratégie existante ou ajouter un vaccin à une stratégie vaccinale déjà établie.

Elles servent de fondement au ministère pour définir la politique vaccinale nationale et établir chaque année le calendrier des vaccinations.

MISSIONS

- **Préparer** les délibérations du Collège de la HAS – dans le cadre de la participation de la HAS à l'élaboration de la politique de vaccination – relatives notamment :
 - aux recommandations vaccinales, y compris en urgence à la demande du ministre chargé de la Santé ;
 - au calendrier vaccinal arrêté par le ministre chargé de la Santé ;
 - aux mentions minimales obligatoires des campagnes publicitaires portant sur des vaccins.
- **Assurer** une veille scientifique sur les évolutions et les perspectives en matière de vaccination.
- **Proposer** les outils méthodologiques nécessaires à l'exercice de ses missions et réaliser des documents d'information sur les vaccins élaborés, le cas échéant en collaboration avec d'autres agences ou organismes (Santé publique France notamment).

[En savoir plus](#)



ACTIVITÉ

La commission technique des vaccinations élabore des recommandations et émet des avis au regard du bénéfice en santé attendu des vaccins et, si besoin, des coûts associés pour la collectivité.

Si la recommandation vise à élaborer ou modifier une stratégie vaccinale, l'instruction est réalisée selon une **procédure RECOVAC**.

L'avis répond quant à lui à la **procédure AVIVAC**, qui est mise en œuvre dès lors qu'il n'est pas nécessaire de modifier les recommandations vaccinales établies. Elle vise à définir les conditions d'intégration d'un vaccin à une stratégie vaccinale déjà établie.

Les travaux de la CTV s'appuient sur des données épidémiologiques, des études portant notamment sur l'efficacité et la tolérance de la vaccination tant au niveau individuel que collectif, des données d'acceptabilité en population, ainsi qu'éventuellement sur des études médico-économiques.

En 2021, l'activité de la commission technique des vaccinations a porté principalement sur la stratégie de vaccination contre la Covid-19, la place des nouveaux vaccins autorisés dans cette stratégie et l'adaptation aux évolutions concernant les vaccins disponibles, le virus et l'épidémiologie de l'épidémie.



CHIFFRES
CLÉS

47

publications vaccinales

21

recommandations

dont **16** en lien avec la Covid-19

26

avis

dont **25** en lien avec la Covid-19

Publications vaccinales en lien avec l'épidémie de Covid-19

En France, la campagne de vaccination contre la Covid-19 a commencé le 27 décembre 2020. Les premiers objectifs de cette campagne d'une ampleur inédite étaient de réduire la mortalité, les formes graves de la Covid-19 et la tension sur le système de santé. De ce fait, dans un contexte de mise à disposition progressive des doses de vaccin, les premières phases ont ciblé en priorité les personnes à risque de faire une forme grave du fait de leur âge et de leurs comorbidités et les personnes les plus exposées au virus.

En 2021, la commission a adapté son programme et ses méthodes de travail pour répondre dans l'urgence au besoin de recommandations et d'avis sur la stratégie vaccinale et la place des différents vaccins au fil de leur arrivée et de l'évolution particulièrement rapide de l'épidémie et des connaissances.

Stratégie vaccinale et place des vaccins contre la Covid-19

La HAS actualise régulièrement la [stratégie vaccinale contre la Covid-19](#) pour prendre en compte les nouveaux vaccins autorisés sur le marché et les données de la science. Elle a ainsi produit des recommandations préliminaires sur la priorisation des populations à vacciner ainsi que sur les modalités de mise en œuvre de la campagne de vaccination. Sur la base d'une évaluation de chacun des vaccins autorisés par l'Agence européenne du médicament (EMA), elle a ensuite défini leur place dans la stratégie vaccinale : place des vaccins à ARN messager [ARNm COMIRNATY](#) de Pfizer-BioNTech et [Moderna Covid-19 mRNA](#) en décembre 2020, puis place des vaccins à vecteur viral VAXZEVRIA d'[AstraZeneca](#) début février 2021 et Jcovden de Janssen en mars 2021. La HAS a mené une veille scientifique quotidienne qui a permis à la commission de proposer des mises à jour de ses avis sur la place des différents vaccins dans la stratégie vaccinale, au regard des nouvelles données disponibles et de l'évolution de la pandémie, dans des délais très courts.

Par ailleurs, face à l'émergence sur l'ensemble du territoire national du variant Delta, la HAS a proposé, en août 2021, l'administration d'une [dose de rappel](#) pour les personnes de 65 ans et plus, ainsi que pour toutes les personnes présentant des comorbidités augmentant le risque de forme grave et de décès dus à la Covid-19. Ce seuil d'âge de 65 ans a été défini en cohérence avec la stratégie de priorisation de la campagne de vaccination contre le SARS-CoV-2 (personnes les plus à risque de forme grave ou de décès liés à la Covid-19) et avec la population ciblée par la vaccination antigrippale, facilitant ainsi l'articulation avec la campagne de vaccination contre la grippe.

[Ce seuil d'âge a ensuite été abaissé pour s'étendre à toute la population de 18 ans et plus](#), en novembre 2021.

En outre, la dose de rappel initialement prévue à six mois de la primovaccination complète a été révisée régulièrement. Ainsi, pour prendre en compte les données liées au contexte épidémiologique dû à la diffusion rapide du variant Omicron, [la dose de rappel a été abaissée à trois mois minimum à partir de la primovaccination](#).

Vaccination de populations de moins de 18 ans

La vaccination des adolescents âgés de 12 à 17 ans a été recommandée en primovaccination en juin 2021. La dose de rappel n'a été recommandée que chez les adolescents fragiles avec des [facteurs de risque](#) et les adolescents vivant dans l'entourage de personnes immunodéprimées ou de personnes vulnérables qui ne seraient pas vaccinées (stratégie de cocooning).

Dans sa recommandation du [20 décembre 2021](#), la HAS a proposé que les parents qui le souhaitent puissent faire vacciner leur(s) enfant(s) âgés de 5 à 11 ans et de prioriser la vaccination des collégiens (de moins de 12 ans, dont les caractéristiques sont proches de celles des autres collégiens) afin de compléter rapidement la campagne de vaccination des enfants âgés de 12 ans et plus.

La HAS préconise que la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans puisse se faire dans le cadre d'une décision médicale partagée, sans la rendre exigible ni obligatoire ; après avoir apporté, aux familles ainsi qu'aux enfants, une information claire et adaptée à leur âge sur la connaissance des bénéfices et des risques liés à l'administration de ce vaccin.

La HAS suit l'avancée des connaissances pour adapter cette stratégie vaccinale, anticiper la place des futurs vaccins disponibles et rendre ses recommandations dans les meilleurs délais.

Extension de compétences vaccinales

Dans un contexte de circulation active du virus SARS-CoV-2 et de ses variants, et d'un approvisionnement conséquent en vaccins à partir d'avril 2021, dans le but de garantir une organisation compatible avec une vaccination de masse visant à simplifier le parcours vaccinal, la HAS a recommandé (selon les modalités bien précises) :

- **la possibilité d'administrer les vaccins en ville et en centre de vaccination** : par les pharmaciens mutualistes, les secours miniers et les chirurgiens-dentistes ;
- **la possibilité d'injecter les vaccins en centre de vaccination** : par les pharmaciens exerçant dans une pharmacie à usage intérieure, dans un laboratoire d'analyse de biologie médicale, les pharmaciens relevant des services d'incendie et de secours, les pharmaciens du bataillon de marins-pompiers de Marseille ; les manipulateurs d'électroradiologie médicale ; les techniciens de laboratoire ; les étudiants : en médecine de deuxième année du premier cycle (FGSM2), sous réserve d'avoir réalisé préalablement leur stage infirmier, en deuxième cycle en médecine, odontologie, pharmacie et en maïeutique, en troisième cycle en médecine, odontologie et pharmacie, en soins infirmiers de deuxième et troisième année de formation ; les vétérinaires.



Patricia Minaya-Flores

Cheffe du service évaluation en santé publique et évaluation des vaccins (Sespev) de la HAS



Clément Piel

Adjoint à la cheffe du service évaluation en santé publique et évaluation des vaccins (Sespev) de la HAS

[Écoutez notre podcast vaccination Covid-19](#)



La HAS recommande que les pharmaciens et les vétérinaires puissent procéder à l'intégralité de l'administration du vaccin, y compris la préparation des doses.

La HAS a aussi recommandé des formations adaptées à ces différents professionnels habilités à administrer les vaccins.

[Consultez l'avis pour plus d'information](#)

Ajustement des stratégies vaccinales existantes au contexte épidémique

L'épidémie de Covid-19 a eu un impact considérable sur la vaccination avec une diminution importante du nombre de personnes vaccinées, conséquence notamment des mesures de confinement.

Tout particulièrement dans le contexte de la Covid-19, dans plusieurs avis, la HAS a rappelé l'importance de procéder à la vaccination contre la grippe saisonnière, conformément à la stratégie recommandée dans le calendrier des vaccinations 2021, afin d'augmenter la couverture vaccinale des populations ciblées, l'objectif étant à la fois de protéger ces populations et de réduire la tension sur le système de soins.

La HAS a ainsi souligné l'importance de la vaccination contre la grippe saisonnière (particulièrement au vu des premières données épidémiologiques disponibles sur la circulation des virus grippaux) et du rappel contre la Covid-19 afin de maintenir un niveau élevé de protection pendant la période hivernale des populations vulnérables (personnes de 65 ans et plus, et personnes présentant des comorbidités) et des professionnels du secteur de la santé et du secteur médico-social, surexposés et en contact régulier des plus vulnérables.

Recommandations vaccinales hors Covid-19

En dehors des travaux liés, directement ou indirectement, à l'épidémie de Covid-19, la commission technique des vaccinations a élaboré en 2021 trois recommandations vaccinales sur les infections invasives à méningocoques (IIM) et deux recommandations vaccinales sur des vaccins antigrippaux.

Recommandations vaccinales sur les infections invasives à méningocoques (IIM)

La première [recommandation vaccinale sur les IIM, mise en ligne en mars 2021, a réévalué la stratégie globale de vaccination contre les méningocoques A, C, W et Y](#) en population générale et la place des vaccins méningococciques tétravalents (MENVEO, NIMENRIX et MENQUADFI). Une analyse de la littérature depuis la dernière recommandation en décembre 2016 a été réalisée et le rapport d'évaluation s'est attaché à présenter l'ensemble des éléments pris en considération par la CTV. Au terme de cette évaluation et compte tenu de la diminution importante de l'incidence des IIM observée en 2020 et des incertitudes sur la situation épidémiologique future, la CTV a recommandé le maintien des recommandations en vigueur. Ainsi, la vaccination contre les IIM de sérogroupe C (une dose à 5 mois ainsi qu'une deuxième dose à 12 mois) reste obligatoire chez tous les nourrissons et la vaccination contre les IIM de sérogroupe A, W et Y reste recommandée uniquement dans des situations particulières (personnes à risque, situation d'hyperendémie, etc.).

Les deux autres recommandations vaccinales sur les infections invasives à méningocoques ont été mises en ligne en juin 2021. La CTV a évalué l'opportunité de modifier la stratégie de vaccination contre des infections invasives à méningocoque B et a précisé la place des vaccins BEXSERO et TRUMENBA dans cette stratégie. À l'issue d'une revue de la littérature disponible depuis la dernière recommandation en 2013, d'une consultation publique organisée en janvier-février et des auditions de parties prenantes en avril, la HAS a recommandé de généraliser la vaccination contre les infections invasives à méningocoques B à tous les nourrissons à partir de 2 mois en utilisant BEXSERO selon le schéma de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) (deux doses plus une dose de rappel).

Cette recommandation, qui sera intégrée dans le calendrier des vaccinations en 2022, vise à favoriser une possible protection individuelle de tous les nourrissons et permet de lever la barrière financière, qui est l'une des sources d'inégalités d'accès à ce vaccin. La CTV maintient par ailleurs les autres recommandations préexistantes (personnes à risque, vaccination autour des cas, situations épidémiques) et intègre à cette stratégie le vaccin TRUMENBA qui peut être utilisé chez les personnes de 10 ans et plus.

Recommandations vaccinales sur les vaccins antigrippaux

La CTV a également précisé la place de deux vaccins antigrippaux (FLUAD TETRA et INFLUVAC TETRA) dans la stratégie de vaccination contre la grippe saisonnière, qui consiste à protéger les populations les plus à risque de décès et de complications graves de la grippe.

Concernant le **vaccin FLUAD TETRA**, la CTV estime qu'il peut être utilisé à partir de l'âge de 65 ans, conformément à son autorisation de mise sur le marché (AMM), au même titre que les autres vaccins antigrippaux commercialisés en France. Il s'agit d'un vaccin quadrivalent, inactivé, qui a la particularité de contenir l'adjuvant MF59. Cette spécificité peut présenter un intérêt particulier pour les populations connues pour avoir une réponse immunitaire sous-optimale, en particulier les personnes âgées, même si la CTV estime que les données disponibles à ce jour sont insuffisantes pour confirmer cet avantage théorique.

S'agissant du **vaccin INFLUVAC TETRA**, il était déjà recommandé chez les adultes et les enfants à partir de 3 ans et a obtenu en mai une AMM chez les nourrissons et les jeunes enfants âgés de 6 à 35 mois. À la suite de son évaluation, la CTV estime que ce vaccin peut être utilisé dans le cadre de la stratégie vaccinale française contre la grippe saisonnière, c'est-à-dire dans cette tranche d'âge chez les nourrissons et les jeunes enfants atteints de certaines comorbidités augmentant les risques de complications graves de la grippe.

Avis de la commission hors Covid-19

La CTV a préparé l'**avis du Collège de la HAS relatif à l'édition 2021 du calendrier vaccinal**. Le calendrier vaccinal 2021 est publié sur le site du ministère chargé de la Santé dans un contexte particulier. L'épidémie de Covid-19 remet en lumière l'intérêt de la vaccination, mais elle ne doit pas éclipser la vaccination contre d'autres maladies. D'autres nouveautés sont inscrites au calendrier des vaccinations 2021 avec, en particulier, un bilan à un an de la réforme des obligations vaccinales et l'introduction de la vaccination contre les infections par les papillomavirus humains, désormais recommandée chez les garçons de 11 à 14 ans révolus avec un schéma deux doses (M0-M6) et un rattrapage possible chez les adolescents et les jeunes hommes de 15 à 19 ans révolus selon un schéma trois doses (M0, M2, M6).



ANNEXES

47 publications vaccinales

16 recommandations en lien avec la Covid-19

5 recommandations non liées à la Covid-19

25 avis en lien avec la Covid-19

1 avis non lié à la Covid-19

16 recommandations vaccinales en lien avec la Covid-19

1. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du vaccin à ARNm COMIRNATY® chez les 5-11 ans \(mis en ligne le 20/12/2021\)](#)
2. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du vaccin à ARNm SPIKEVAX® \(mis en ligne le 08/11/2021\)](#)
3. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place d'un rappel par le vaccin à ARNm COMIRNATY® \(mis en ligne le 06/10/2021 – mis à jour le 15/10/2021\)](#)
4. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du vaccin à ARNm SPIKEVAX® de Moderna chez les 12 à 17 ans \(mis en ligne le 27/07/2021\)](#)
5. [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 – Rôle des facteurs socio-économiques et professionnels dans le risque d'infection et de formes graves de Covid-19 et actualisation des recommandations \(mis en ligne le 01/07/2021\)](#)
6. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du vaccin à ARNm COMIRNATY® chez les 12-15 ans \(mis en ligne le 03/06/2021\)](#)
7. [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 – Vaccination prioritaire de l'entourage des personnes immunodéprimées contre le SARS-CoV-2 \(mis en ligne le 30/04/2021\)](#)
8. [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 – Recommandation relative à la vaccination contre la Covid-19 de l'entourage de certaines populations vulnérables – synthèse des données relatives à l'efficacité des vaccins contre la Covid-19 sur la transmission du SARS-CoV-2 au 1^{er} avril 2021 \(mis en ligne le 30/04/2021\)](#)
9. [Stratégie vaccinale contre la Covid-19 : impact potentiel de la circulation des variants du SARS-CoV-2 sur la stratégie \(mis en ligne le 09/04/2021 – mis à jour le 22/04/2021\)](#)
10. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du vaccin Covid-19 Janssen \(mis en ligne le 12/03/2021\)](#)
11. [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 – Actualisation des facteurs de risque de formes graves de la Covid-19 et des recommandations sur la stratégie de priorisation des populations à vacciner \(mis en ligne le 02/03/2021\)](#)
12. [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 – Extension des compétences vaccinales des professionnels de santé \(mis en ligne le 02/03/2021\)](#)
13. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du Covid-19 Vaccine AstraZeneca \(mis en ligne le 02/02/2021 – mis à jour le 26/02/2021\)](#)

14. [Stratégie de vaccination contre la Covid-19 – Place du vaccin Moderna Covid-19 mRNA \(nucleoside modified\) dans la stratégie \(mis en ligne le 08/01/2021 – mis à jour le 26/02/2021\)](#)
15. [Stratégie de vaccination contre le SARS-CoV-2 – Vaccination des personnes ayant un antécédent de Covid-19 \(mis en ligne le 12/02/2021\)](#)
16. [Modification du schéma vaccinal contre le SARS-CoV-2 dans le nouveau contexte épidémique \(mis en ligne le 23/01/2021\)](#)

5 recommandations vaccinales non liées à la Covid-19

17. [Recommandation vaccinale contre les méningocoques des sérogroupes A, C, W et Y : révision de la stratégie vaccinale et détermination de la place des vaccins méningococciques tétravalents](#)
18. [Stratégie de vaccination pour la prévention des infections invasives à méningocoques : Le séro groupe B et la place de BEXSERO®](#)
19. [Stratégie de vaccination pour la prévention des infections invasives à méningocoques : Le séro groupe B et la place de TRUMENBA®](#)
20. [Utilisation du vaccin contre la grippe saisonnière Influvac Tetra chez les enfants âgés de 6 à 35 mois](#)
21. [Utilisation du vaccin Fluad Tetra dans la stratégie de vaccination contre la grippe saisonnière chez les personnes de 65 ans et plus](#)

25 avis en lien avec la Covid-19

1. [Avis du 23 décembre 2021 relatif à la diminution du délai entre primovaccination et administration d'une dose de rappel et à l'administration d'une dose de rappel chez les adolescents fragiles âgés de 12 à 17 ans](#)

2. [Avis du 25 novembre 2021 relatif à la vaccination des enfants de 5 à 11 ans à risque de formes sévères de Covid-19 ou appartenant à l'entourage des personnes immunodéprimées](#)
3. [Avis du 24 novembre 2021 relatif à l'intégration des personnes de 18 ans et plus dans la campagne de rappel dès que 5 mois se sont écoulés depuis la complétude du premier schéma vaccinal](#)
4. [Avis du 18 novembre 2021 relatif à la pertinence d'un rappel chez les sujets avec antécédents d'infection par le SARS-CoV-2 vaccinés par une dose de vaccin contre la Covid-19 et chez les sujets infectés après une primovaccination complète ou incomplète](#)
5. [Avis du 18 novembre 2021 relatif à la pertinence d'une extension de la population éligible à une dose de rappel](#)
6. [Avis du 18 novembre 2021 sur la modification du décret du 1er juin 2021 relative aux schémas vaccinaux reconnus dans le cadre du passe sanitaire](#)
7. [Avis du 21 octobre 2021 du Collège de la HAS sur 4 projets de textes réglementaires relatifs aux évolutions de compétences vaccinales des professionnels de santé dans le cadre de la double campagne de vaccination contre la Covid-19 et la grippe saisonnière](#)
8. [Avis du 5 octobre 2021 relatif aux contre-indications à la vaccination contre la Covid-19](#)
9. [Avis du 23 septembre 2021 venant compléter l'avis du 23 août 2021 relatif à la définition des populations à cibler par la campagne de rappel vaccinal chez les personnes ayant eu une primovaccination complète contre la Covid-19](#)
10. [Avis du 23 août 2021 relatif à la définition des populations à cibler par la campagne de rappel vaccinal chez les personnes ayant eu une primovaccination complète contre la Covid-19](#)
11. [Avis du 4 août 2021 relatif aux contre-indications à la vaccination contre la Covid-19](#)

12. Avis du 15 juillet 2021 sur le projet de loi relatif à l'adaptation de nos outils de gestion de la crise sanitaire
 13. Avis du 15 juillet 2021 sur l'identification des données nécessaires pour permettre d'évaluer la pertinence éventuelle d'un rappel chez les personnes ayant eu une primovaccination complète contre la Covid-19
 14. Avis du 8 juillet 2021 concernant l'élargissement de la cible vaccinale du vaccin Janssen aux personnes de moins de 55 ans pour les Français de l'étranger et les personnes éloignées du système de santé en France, ainsi que l'efficacité du schéma de vaccination à une dose de ce vaccin
 15. Avis du 8 juillet 2021 relatif à l'adaptation de la stratégie vaccinale devant l'émergence de variants du SARS-CoV-2
 16. Avis du 17 juin 2021 relatif à la vaccination en anneau et la vaccination réactive devant l'émergence de variants du SARS-CoV-2
 17. Avis du 27 mai 2021 relatif à l'opportunité de modifier le schéma de vaccination avec le vaccin Vaxzevria en réponse à la saisine du DGS du 25 mai 2021
 18. Avis du 12 mai 2021 sur le lancement de la campagne de vaccination 2021/2022 contre la grippe saisonnière en France dans l'hémisphère Nord et à Mayotte dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
 19. Avis du 12 mai 2021 sur les vaccins à adénovirus à la suite des nouvelles données disponibles sur la balance bénéfice/risque par tranche d'âge dans le contexte français
 20. Avis du 29 avril 2021 – Possibilité de réaliser un schéma vaccinal avec deux vaccins à ARNm de spécialités différentes dans des situations exceptionnelles
 21. Avis du 8 avril 2021 – Type de vaccin à utiliser pour la seconde dose chez les personnes de moins de 55 ans ayant reçu une première dose du vaccin AstraZeneca (nouvellement appelé VAXZEVRIA) contre la Covid-19
 22. Avis du 25 mars 2021 – Lancement de la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière à la Réunion dans le contexte de l'épidémie de Covid-19
 23. Avis du 25 mars 2021 – Élargissement des compétences vaccinales dans le cadre de la campagne de vaccination de masse contre le SARS-CoV-2
 24. Avis du 19 mars 2021 – Place du vaccin AstraZeneca dans la stratégie vaccinale à la suite de l'avis de l'Agence européenne des médicaments concernant des événements indésirables survenus dans plusieurs pays européens chez des personnes vaccinées
 25. Avis du 1^{er} mars 2021 – L'efficacité du vaccin AstraZeneca chez les personnes âgées au vu des données préliminaires soumises au BMJ sur l'impact de la vaccination en Écosse sur les hospitalisations
- 1 avis non lié à la Covid-19**
26. Avis du 1^{er} avril 2021 – Édition 2021 du calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales

Photos

Maya Angelsen
Patrick Sordoillet
Getty Images

Design graphique

Parties Prenantes

Conception-réalisation

Eric Darvoy
Cécile De Pizzol
Sabine Marette
Laure Menanteau-Bendavid

ISSN

2739-3356

Dépôt légal

Juillet 2022

Haute Autorité de santé

5, avenue du Stade de France
93218 Saint-Denis La Plaine Cedex

Retrouvez tous nos travaux sur
www.has-sante.fr



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ